



NUMÉRO	SUJET
61-2025	Demande de crédit de CHF 69'140 pour l'évaluation des retombées économiques et médiatiques des événements culturels
	RESPONSABLES POLITIQUES
	Valérie Jeanrenaud Stéphane Jayet

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Région de Nyon souhaite évaluer les retombées économiques ainsi que les retombées médiatiques générées par les institutions intervenant dans l'événementiel culturel. Pour cela, elle a sollicité des offres auprès de bureaux d'étude spécialisés dans ces domaines d'étude. Le coût total du projet est fixé à CHF 69'140.

Le présent préavis détaille le contexte, les objectifs, les enjeux, le contenu prévisionnel de la démarche ainsi que les coûts. Une décision du Conseil intercommunal est sollicitée, afin de permettre un financement du projet dans le cadre du Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT).

Contexte / Enjeux

Des synergies importantes existent entre les secteurs du tourisme et de la culture à l'échelle du territoire régional. A ce titre, la stratégie régionale de développement économique identifie le tourisme culturel comme un axe prioritaire de développement. En effet, chaque année, des festivals d'envergure se déroulent dans la région de Nyon et contribuent à l'attractivité touristique de ce territoire doté d'une forte identité culturelle. Parmi ces événements majeurs figurent notamment les festivals Visions du Réel, Paléo Festival ou encore far° - festival des arts vivants. Autres exemples illustrant ce dynamisme, le Casino-Théâtre de Rolle ou l'Usine à Gaz qui accueillent toute l'année une programmation culturelle en spectacles vivants et en musiques actuelles avec concerts, théâtre, danse et spectacles.

Ces activités culturelles et artistiques contribuent à l'identité de la région, à sa notoriété touristique et génèrent un impact sur le plan économique. Une étude menée en 2017 avait permis de disposer d'une première analyse de cet impact. Les institutions et leurs activités ainsi que l'environnement ont fortement évolué au cours des dernières années. L'objectif est donc de disposer de données actualisées sur les retombées économiques de l'événementiel culturel dans la région.

Objectifs

Dans ce contexte, les principaux objectifs de la démarche sont les suivants :

- Evaluer les retombées économiques (directes/indirectes) générées par ces institutions et leurs visiteuses et visiteurs
- Evaluer les retombées sur le plan médiatique et la contribution à l'image et la notoriété de la région
- Permettre l'élaboration d'indicateurs afin de pouvoir réaliser un suivi plus régulier et pérenne des institutions concernées, de leur activité et de leur impact économique

Les résultats de l'étude pourront contribuer à orienter et, si nécessaire, adapter les soutiens financiers existants, notamment ceux mobilisés via le Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT). Cette démarche, qui a été à plusieurs reprises sollicitée par la Commission du tourisme, participerait à justifier de la bonne allocation des ressources mobilisées dans ce fonds.

Ces résultats permettront également de renforcer la reconnaissance des institutions culturelles au sein des réseaux économiques et institutionnels, notamment dans le cadre de la recherche de financement (LADE, etc.)

Contenu prévisionnel des études

Initialement, un seul mandat était envisagé, afin d'évaluer les retombées économiques et l'impact médiatique des événements culturels. Toutefois, après avoir lancé une procédure en gré à gré auprès de deux bureaux spécialisés dans les études économiques, il est apparu que l'analyse relative aux retombées médiatiques devait faire l'objet d'un mandat distinct, compte tenu de la nature différente des données à recueillir et des compétences spécifiques qu'elle nécessite.

Le rayonnement médiatique (presse, TV, radio et réseaux sociaux) participe fortement au développement de l'image et de la notoriété des institutions et, plus largement, de la région.

De ce fait, des recherches complémentaires ont dû être menées afin de trouver un mandataire spécialisé dans l'analyse des retombées médiatiques. Ainsi, la démarche proposée vise à faire réaliser en parallèle deux mandats complémentaires par deux bureaux distincts :

- **Institut CREA (UNIL)** pour la partie relative à l'évaluation des retombées économiques
- **Argus Data Insights** pour la partie relative à l'évaluation de l'impact médiatique des événements culturels

L'offre de l'institut CREA (annexe 1) a pour objectif général de mesurer l'impact des institutions culturelles de la région de Nyon pour l'économie locale. Il s'agit d'évaluer non seulement l'impact direct des activités liées à ces institutions en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de recettes fiscales, mais également leur impact indirect et induit (dépenses auprès de prestataires et fournisseurs locaux et effet d'entraînement sur l'économie locale). L'impact économique des institutions culturelles serait évalué à travers deux principaux canaux de transmission, à savoir leurs propres dépenses et celles de leur public.

Les résultats de l'étude comprendront les éléments suivants :

- Un document présentant les résultats de manière agrégée pour l'ensemble des institutions. Ces résultats pourront faire l'objet d'une communication publique.
- Un document à usage interne présentant, sous forme de graphiques et tableaux les principaux résultats des 4 institutions culturelles conventionnées et du Paléo festival. Ces résultats permettront notamment de mieux appréhender les soutiens accordés dans le

cadre du Fonds régional d'aide au tourisme. Pour le Paléo Festival, ils permettront de contextualiser les résultats globaux, étant donné que ce festival représente une part importante des retombées totales et peut fausser l'ensemble des résultats.

- Une analyse visant à identifier des pistes pour un monitoring plus régulier de l'activité des institutions culturelles.

Il convient de souligner quelques limites méthodologiques (voir p. 6 point 4.1.1 de l'annexe 1). Premièrement, l'étude se limite à la région de Nyon et l'estimation de la part des dépenses réalisées localement repose sur une hypothèse proportionnelle à la taille des secteurs économiques régionaux par rapport au canton de Vaud. Deuxièmement, les données collectées sont déclaratives, ce qui peut introduire des imprécisions car toutes les institutions n'ont pas les mêmes ressources à disposition pour répondre aux questions avec précision, en particulier pour les données relatives à la provenance des publics. Enfin, l'impact économique des dépenses du public sera calculé selon un modèle scientifique existant (une enquête-terrain serait très onéreuse et présenterait également des limites méthodologiques). Malgré ces limites, la pertinence de la méthodologie a été validée avec le prestataire.

Concernant l'étude à mener par le bureau Argus Data Insights, celle-ci concerne spécifiquement l'analyse de l'impact médiatique des événements culturels. L'offre du bureau Argus Data Insights (annexe 2) prévoit notamment d'examiner les performances des institutions régionales sélectionnées dans les médias. L'analyse comprend les médias imprimés, les réseaux sociaux, les reportages radio et télévision.

Périmètre des études

Le périmètre du mandat figure en annexe 3 avec la liste des institutions qui seront invitées à participer à l'évaluation. Elle comprend les institutions conventionnées, les lieux et festivals au bénéfice d'un soutien régulier, l'ensemble des théâtres de la région et les festivals de la plateforme *Nyon, ville de festivals*.

Financement

Le coût pour les deux mandats envisagés est fixé à **CHF 69'140 TTC** au maximum et porte sur 18 institutions de la région. Le montant est réparti comme suit :

- Institut CREA : CHF 61'080 TTC
- Argus Data Insights : CHF 8059 TTC

L'écart entre les montants reflète la différence de méthodologie entre l'étude économique (collecte de données primaires, modélisation complexe) et l'analyse médiatique (exploitation d'outils de monitoring existants).

Le financement du mandat est prévu dans le cadre du Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT).

En parallèle au présent préavis, Région de Nyon sollicite une participation cantonale pour la réalisation de ces mandats dans le cadre de la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE). En cas de réponse positive, la participation cantonale pourrait atteindre jusqu'à 50% du coût du projet soit **CHF 34'570 maximum**. Dans ce cas de figure, le reste à charge du Fonds régional d'aide au tourisme s'élèverait à **CHF 34'570**. Le nouveau règlement du fonds prévoit le financement d'études à vocation touristique.

Le préavis prévoit le financement du coût total des études. La participation cantonale éventuelle, qui pourrait atteindre 50% maximum, viendrait en subvention.

Lors de sa séance du 28 octobre 2025, la Commission du tourisme a examiné ce dossier et a émis un avis favorable pour une prise en charge par le Fonds régional d'aide au tourisme.

Calendrier prévisionnel

1 ^{er} semestre 2026	Lancement des mandats
2 ^e semestre 2026	Livraison des résultats

Communication

Les résultats de l'étude seront susceptibles de faire l'objet d'une communication générale, étant précisé que les données individuelles des institutions ne seront pas rendues publiques.

Conclusion

Chaque année, des festivals d'envergure se déroulent dans la région de Nyon et des institutions accueillent toute l'année une programmation culturelle riche en spectacles vivants et en musiques actuelles avec concerts, théâtre, danse et spectacles, etc. Parmi les principales institutions qui contribuent à cette vie culturelle, figurent notamment Visions du Réel, far° - festival des arts vivants, l'Usine à Gaz ou encore le Casino-Théâtre de Rolle.

Fort de ce constat, Région de Nyon a fait du tourisme culturel un axe prioritaire de sa Stratégie de développement régional 2025-2029. Après une première étude menée en 2017, Région de Nyon souhaite améliorer le suivi et le monitoring de l'événementiel culturel en disposant de données actualisées sur les retombées économiques et médiatiques de ce domaine d'activité.

Les informations recueillies doivent permettre d'orienter et, si nécessaire, adapter les dispositifs de soutien financiers existants, notamment dans le cadre du Fonds régional d'aide au tourisme.

Annexes

- Offre Institut Crea
- Offre Argus Data Insights
- Liste des institutions sollicitées

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 61-2025 relatif à une demande de crédit de CHF 69'140,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 69'140 pour la réalisation de deux mandats destinés à évaluer les retombées économiques ainsi que les retombées médiatiques générées par le secteur de l'évènementiel culturel dans la région de Nyon, d'imputer le montant total de CHF 69'140 sur le fonds FRAT.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 30 octobre 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général